



♦ *Editorial*

Chers amis,

Malgré les avancées scientifiques, 2021 s'est terminée sans que notre vie quotidienne retrouve sa normalité avec la majorité des animations et des activités annulées.

L'année aura été marquée par un nombre important de familles endeuillées.

La commune a vu également un nombre exceptionnel de nouveaux arrivants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2022, qu'elle puisse être riche en rencontres et en partage.

Le Maire

Patrice LALANNE

♦ *Etat-civil*

Pacs

MACKLYNE Jayne
& GREATHEAD Paul

BOSCHETTI Ophélie
& HÉNAUT Jérémy

Naissances

CHAUVEAU Camille
BARATIÉ CASTAN Alba
CROISILLE Luna
LOUBET Milo
CURUTCHET Théo
GLADYS Séléna

Mariages

COUTURIER Julien
& LABORDE Ludivine

DE SOUSA RIBEIRO Jonathan
& CHIRIAUX Allisson

CAPDEVIELLE Julien
& COUSSIRAT Sabine

COURBASSON David
& BELOSCAR Caroline

Décès

NAULÉ Yvette
DASQUET Julie
PASCOU AU Jacqueline
LOUBET Cécile
LALANNE Marcelle
PUYÔO Jean
HUSTAIX Odette
SAINTE-MARIE Jacques
CABANE Pierre
TILHET Germaine

◆ *Budgets 2021 :*

Lors du Conseil Municipal du 8 avril 2021, les différents budgets communaux ont été votés :

Commune :

<i>Section de fonctionnement</i>	<i>et</i>	<i>Section d'investissement</i>
Dépenses : 865 868,97 €		Dépenses : 1 270 524,99 € (dont 29 016 € de restes à réaliser de 2020)
Recettes : 865 868,97 €		Recettes : 1 270 524,99 € (dont 74 138,86 € de restes à réaliser de 2020)

Assainissement :

<i>Section de fonctionnement</i>	<i>et</i>	<i>Section d'investissement</i>
Dépenses : 73 864,06 €		Dépenses : 57 232,36 €
Recettes : 73 864,06 €		Recettes : 57 232,36 €

◆ *Investissements 2021 :*

Enfouissement des Réseaux :

L'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, télécom) sur la dernière partie de la rue du Gave est en cours de réalisation. La fin des travaux est prévue début du 1^{er} trimestre 2022. Une demande de travaux pour l'enfouissement des réseaux Chemin Dous TILHS et Allée Plein Champs a été faite auprès du SDEPA.

Voirie route Costelongue

Une consultation de travaux a été lancée cette fin d'année 2021 pour une réalisation début 2022. Le but est de rehausser la route sur 250 mètres et d'améliorer le cheminement de l'eau dans les fossés en doublant certains busages afin d'éviter les problèmes d'inondation sur cette portion de route.

Ecole :

Pendant les congés d'été, l'entreprise CASABONNE est intervenue pour reprendre la toiture béarnaise de l'école qui présentait de nombreuses fuites et dont les pignons se décrochaient. Les cheminées ont été enlevées à cette occasion. La seconde partie au-dessus du préau et de la classe des petits sera réparée cet été.

La commune a sollicité une aide de l'Etat pour ces travaux dont le coût s'élève à 76 704,46 € TTC.

Un montant de subvention de 27 401,20 € a été octroyé à la commune.

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, les classes des petits et des grands ont été équipées de vidéo projecteurs, d'un écran numérique, ainsi que d'un ordinateur portable.

L'ensemble a coûté 5 817,36 € subventionné à hauteur de 70% par l'Etat soit 4 072 euros.



Fibre Optique

L'armoire de raccordement et les différents boîtiers dans le village ont été câblés fin septembre.

La liaison principale de la fibre optique entre Bellocq et Lahontan sera tirée en souterrain début 2022.

Il nous est promis une mise en service au printemps.

♦ Projets 2022 :

Achat épareuse

Une consultation est en cours pour remplacer l'épareuse arrivée en fin de vie cet hiver. Malheureusement la nouvelle machine ne sera pas livrée avant l'été ceci nous empêchant d'entretenir les fossés et les chemins cette année.

Salle multi activités

Comme vous le savez la toiture de la salle des fêtes n'est plus du tout étanche, l'isolation et le faux-plafonds se délitent avec un sérieux risque pour les panneaux chauffants rayonnants.

Le projet de réfection de la salle multi activités s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait à la mairie avec le même architecte BERTRAND MASSIE.

Les études préalables de repérage d'amiante et études de sol ont été faites. Le permis de construire a été accordé le 12 janvier, la consultation des entreprises va pouvoir être lancée.

La salle sera en partie démolie, agrandie et équipée de panneaux photovoltaïques. Une avancée de la salle sera effectuée pour permettre de créer une coursive et des ouvertures côté ouest.

Les travaux dureront un an avec une emprise sur la place et une gêne pour la circulation.

A partir du mois de mars la salle ne sera donc plus accessible aux associations ni à la location pour les particuliers.



◆ *Ecole :*



La fréquentation de l'école s'est accrue cette année scolaire : 29 enfants dans la classe des petits (petite section à CP) et 23 chez les grands (CE1 à CM2). Cette hausse va se poursuivre avec environ 55 élèves sur les trois prochaines années. Cela induit une réflexion sur la capacité d'accueil de la structure, avec une problématique pour les salles de sieste et de cantine. La question sur l'octroi d'un poste supplémentaire au niveau de l'enseignement est également posée auprès de l'inspecteur d'Académie.

◆ *Bibliothèque municipale :*

Emmanuelle et Françoise vous accueillent à la bibliothèque municipale, située à côté de l'école, 12 rue du Coud de Peyret avec un large choix de livres, et les dernières nouveautés !

Le prêt de livres est désormais gratuit.

La bibliothèque est ouverte deux jours chaque première et troisième semaine du mois, sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie (05.59.65.14.10 ou comlahontan@cdg-64.fr) :

Les vendredis après-midi de 16h à 18h
Les samedis matin à partir de 09h30

Donc pour le 1er trimestre, sauf empêchement de la part des bénévoles, les jours suivants :

Janvier : 8-21-22 Février : 4-5-18-19 Mars : 4-5-18-19 (masque obligatoire)

◆ *CCAS :*

- Le bureau du CCAS a été modifié suite à la démission d'un de ses membres, Madame Bernadette LASSERRE. Nous la remercions pour l'implication qu'elle a manifestée au sein du CCAS et grâce à qui de nombreuses activités ont pu être mises en place.

Cécile BATON a rejoint l'équipe et Véronique MEYER a pris la vice-Présidence.

- Le traditionnel repas des Aînés, l'Omelette Pascale et la réception de la fête des mères n'ont pu avoir lieu. Mais pour rompre la monotonie de ces plusieurs mois de confinement et dès qu'il a été possible de se réunir en extérieur, nous avons organisé un pique-nique géant baptisé **TONNEAU REPUBLICAIN**, une tradition Gasconne.

La Halle de SAUTRICE s'est vite remplie (120 places assises) et même si la pluie a essayé de jouer les trouble-fête, il en fallait bien plus pour entamer la détermination des Lahontanais. Selon des indiscretions la fête se serait poursuivie tard dans la nuit !!!

Parions de renouveler l'expérience en juillet 2022 !



- Le 23 septembre dernier, le CCAS organisait pour les plus de 60 ans une sortie découverte dans les Landes.

« De bon matin les 36 inscrits attendaient le car Laulhé dans une ambiance bon enfant. A 8h30 précises on embarquait vers Labenne pour visiter la réserve naturelle du Marais D'Orx.

Arrivés sur les lieux petit déjeuner (merveilles, gâteaux et boissons) avant d'entreprendre la visite du site à pied.

Cette vaste propriété est classée en réserve naturelle intégrée au réseau Natura 2000. Le site est composé d'une multitude de plans d'eau qui accueillent une grande diversité d'oiseaux migrateurs. Un endroit merveilleux où se retrouvent passionnés de nature et photographes.



Ensuite nous sommes partis à MEES et le domaine EL CAMPO qui nous accueillait pour le repas de midi. Pas vraiment facile à trouver ce petit coin de paradis avec toutes ces déviations et un GPS qui s'affolait, mais la sagesse de la conductrice a eu raison de tous ces contournements. Le déjeuner fut servi avec un peu de retard mais dans une ambiance très conviviale.

Il fallait déjà reprendre la route en direction de Lahontan tous séduits que nous étions par ce programme et prêts à recommencer à l'automne prochain vers une autre destination. »



- Les ateliers pour les seniors ont pu recommencer ! Après les cours de gymnastique adaptée et ceux pour la mémoire, les cours d'informatique niveau 2 auront lieu en janvier et février.

Des séances de yoga seront prodiguées de février à avril le mercredi de 10h à 11h30 à la salle des associations. Il reste des places, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour vous inscrire!



Un atelier de marche sera organisé à partir du printemps.

- Pour les plus de 80 ans, 38 colis de Noël ont été livrés à domicile et 8 en maisons de retraite.
- Pour les plus jeunes, une participation de 20 € à l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à une activité extrascolaire a été proposée aux parents.

♦ TELETHON :

Renouant avec la tradition de la journée Téléthon après la suspension en 2020 pour cause de pandémie Covid, tous les bénévoles (CCAS et Hardits Toustem) s'étaient donné rendez-vous le samedi 4 décembre 2021 tôt dans la matinée pour peaufiner les préparatifs de cette journée.

Chacun déroulait sa partition, qui en cuisine chauffaient les gras doubles, les haricots blancs cuisinés, la ventrèche, les œufs ; d'autres s'activaient à mettre les couverts, d'autres encore affinaient l'exposition des produits confectionnés par l'atelier couture et enfin le stand des gourmands prenait forme avec ses 6kg de merveilles, ses madeleines et tout un assortiment de pâtisseries et tartes aussi succulentes les unes que les autres.



Une inconnue demeurait, la pluie persistante depuis plusieurs jours allait-elle décourager les Lahontanais ? Vers midi, les premiers convives arrivaient, suivis par d'autres toujours plus nombreux si bien que nous avons dû rajouter des tables et chaises pour servir les 86 convives. La journée du Téléthon se terminait en réunissant les joueurs de belote toujours aussi fans de ces joutes amicales.



Merci à vous tous pour cet élan de solidarité et générosité qui a permis de récolter **3 233,73 €** de ventes et de dons de particuliers et de l'Association LES FEES LAHONTANAIS. Tous ces bénéfices ont été versés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) le 10 décembre 2021.

Madame Jouanlong-Bernadou coordinatrice du Téléthon nous a adressé un message pour nous remercier de notre implication et nous tenons à le partager avec vous tous.

◆ Animations 2021 :



Bonne année 2022 à tous les villageois!!! La souhaitant festive et animée !!!

Le comité des fêtes vient de passer presque deux années d'inactivité, due au Covid et aux restrictions.

Nous avons quand-même décidé d'organiser une soirée le 13 novembre, "dans le creux de la vague", tant que les conditions sanitaires le permettaient. Une soirée en demi-teinte, avec une affluence moyenne, mais néanmoins une bonne ambiance, comme les villageois et leurs amis savent la créer lors des différentes manifestations locales.

Avec son enthousiasme à toute épreuve, et sa joie de vivre, toute l'équipe du comité espère avoir l'opportunité d'organiser des manifestations lors de cette année qui débute. Nous croisons les doigts pour, au mieux, relancer les fêtes du village, ou, au minimum, vous proposer quelque(s) soirée(s) dans l'année.

Souhaitant faire perdurer la qualité de nos animations, et de par la raréfaction du bénévolat, nous accueillerons les personnes qui voudraient rejoindre l'équipe pour préparer et assurer le bon déroulement de celles-ci.

A bientôt pour de nouvelles festivités !!!

LES JEUNES D'ABET FOOTBALL

Après une saison arrêtée dès le mois d'octobre 2020 (suite au covid), il fut compliqué d'en démarrer une nouvelle. Malgré cela les effectifs sont en hausse dans le foot animation (U6 à U11), stable en U13 et en baisse chez les séniors.

Pour la saison 2020/2021 = 57 licenciés, et saison 2021/2022 = 67 licenciés.

Le manque de joueurs séniors, entraîneurs et éducateurs nous oblige à créer une Entente avec le club voisin de Baigts/Berenx. A ce jour nous avons 3 catégories en Entente (2 équipes séniors, une en U13 et une en U11).

Nos 3 équipes en foot animation (1 en U6/U7 et 2 en U8/U9) restent indépendantes à cette entente. Cette collaboration fonctionne parfaitement bien et nous réfléchissons pour la prochaine saison à unir toutes nos équipes.

Manifestations de la saison : Arbre de Noël et repas annulés (covid) , calendriers en cours dans le village.



L'Amicale Lahontanaise vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2022 en espérant un retour au calme de cette pandémie et une reprise normale de ses activités.

Ce fut une année blanche : aucune manifestation officielle mais les après-midi « pétanque » au **Boulodrome le dimanche** n'ont pas cessé.

Tous les lahontanais y sont d'ailleurs les bienvenus.

Une sortie conviviale est prévue le week-end du 25 et 26 juin 2022 ainsi qu'un concours de pétanque au mois d'août 2022 si les conditions sanitaires le permettent.



HARDITS TOUSTEM

<https://www.facebook.com/harditstoustem.lahontan>

Chez les Hardits Toustem nous restons actifs, inventifs et accueillants.

Comme toujours tous les **lundis** les personnes intéressées par les travaux manuels exercent leur talent en confectionnant moult objets originaux vendus pour le téléthon.

Tous les **mardis** de 14h à 15h les cours de gymnastique sont animés par Jérôme de l'association SIEL BLEU. Les gymnastes viennent en tenue de sport et munis d'un tapis de gym. Le matériel est fourni et désinfecté par Jérôme.

Par quinzaine les **jeudis** à partir de 14h30 marcheurs et joueurs se détendent avant de partager le goûter aux environs de 16h45.

Mercredi 10 novembre 2021, nous avons accueilli Daniel Hubé pour une conférence inédite sur un épisode méconnu de 14-18 et les conséquences actuelles de cette guerre industrielle. Daniel revient à Pau le 17 mars 2022 à l'invitation de l'Université.

Jeudi 16 décembre nous a rassemblés pour un succulent repas de Noël préparé par une joyeuse équipe dynamique et ponctué par les bûches de Francis Sainte-Marie.

Cette année 2022 que nous souhaitons belle, sereine, dynamique à tous les lecteurs du bulletin, verra des nouveautés. **Jeudi 17 février** nous proposons une conférence intitulée « les glaciers pyrénéens face au réchauffement climatique » puis le **jeudi 14 avril** une autre conférence sur « l'émigration des Béarnais vers les Amériques » exemple de la famille Cazaux de Bellocq. Ces conférences animées sont ouvertes à tous les Lahontanais de 7 à 99 ans et sont suivies de questions/réponses. L'entrée est en libre participation.



Nous organisons aussi un **séjour de 2 jours en Navarre (Bardenas Réales et Pamplona) les 19 et 20 mai**. Séjour ouvert à tous les Lahontanais et leurs amis. Pour le prix voir les affiches. **En juin nous proposons une journée à Artouste.**

Meilleurs vœux à tous. Et au plaisir de vous rencontrer dans nos manifestations.



Les Musicales préparent la 5^{ème} édition du festival pour 2022

C'est une AG sous contrainte sanitaire que l'association "Les Musicales de Lahontan" a tenu en décembre dernier. Lors de la présentation du rapport d'activité, le Président et les membres de l'association, se sont réjouis d'avoir pu organiser la quatrième édition du festival, après l'année blanche de 2020.

Le programme était important : outre les habituels rapports d'activité et financier, votés à l'unanimité, les membres ont voté le renouvellement du bureau. Ce dernier a renouvelé sa confiance au Président Jean Masmontet, pour les 3 ans à venir. Le directeur artistique Pierre Bibault, par vidéo enregistrée, a présenté l'affiche 2022 de la 5^{ème} édition du Festival International de Guitare en Béarn. Le budget prévisionnel pour la réalisation du Festival a lui aussi été adopté. Celui-ci se tiendra du 6 au 10 juillet prochains, sous le format habituel : 5 concerts en 5 jours dans 5 villes, Master-Class et concours jeunes talents. Le détail sera mis en ligne, sur le site du Festival et les réseaux sociaux, dans les prochains jours. La billetterie ouvrira début janvier.

Malgré une année blanche en 2020 et une organisation 2021 perturbée par la COVID, l'association se porte bien et envisage l'avenir avec enthousiasme. Le Président a confirmé son attachement à réaliser dans le village un maximum d'activités : logement des artistes et stagiaires, Master-Class, éliminatoires du concours. En 2021 ce ne sont pas moins de 295 repas qui ont été servis, dans la salle des fêtes, pendant les 5 jours du festival. Cette année l'association avait fait appel aux services d'un restaurateur local et son équipe pour la plus grande satisfaction des Festivaliers.

L'assemblée n'a pu être suivie du cocktail dînatoire prévu à l'origine, en raison des récentes recommandations sanitaires. www.guitaresbeamfestival.com



L'Association des Parents d'Elèves



L'Ape vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous vous remercions pour votre participation à nos événements. Grâce à vous, les enfants ont pu faire, entre autre, une sortie scolaire au château de Pau. Une conteuse accompagnée du musicien aux harmonicas est venue faire un spectacle, à l'école le vendredi des vacances de Noël.

Parmi les événements 2021, la kermesse des enfants, au parc Sautrice, fut une belle réussite. Halloween, durant laquelle les petits monstres ont défilé dans les rues de Lahontan à la recherche de friandises suivie de la soirée à la salle des fêtes. Merci pour votre accueil et de jouer le jeu avec vos décorations effrayantes !!!

Nous vous donnons rendez-vous en juin pour la traditionnelle kermesse des enfants si la situation le permet.



♦ *Infos diverses :*

* **DECHETTERIE**

La déchetterie de CASTAGNEDE (et plateforme de déchets verts) a été réaménagée et agrandie.

Elle est ouverte du :

mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Route de Caresse – 64270 CASTAGNEDE - Tél. : 05 59 09 36 83

Son accès, réservé aux habitants du territoire, est assuré, depuis le 6 septembre, grâce à une carte que vous devez retirer au siège de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (289 route d'Orthez à Salies-de-Béarn) les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, munis d'un justificatif de domicile.

Nous vous informons que la convention permettant un accès dérogatoire à la déchetterie de RAMOUS a pris fin. Aussi, les personnes détentrices d'une carte d'accès à cette déchetterie pourront s'y rendre jusqu'au 31 janvier 2022. Elles sont invitées à restituer leur carte et récupérer leur badge d'accès auprès de la CCBG à SALIES-DE-BEARN.

Nous vous rappelons que pour toute question concernant les déchets, il convient de s'adresser directement auprès des services de la Communauté de communes, par courriel :

- Pour la redevance incitative : environnement@ccbearndesgaves.fr ou 05.59.656.09.42
- Changement de bacs, déménagement : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr ou 05.59.66.09.43
- Collecte des containers : collecte@ccbearndesgaves.fr ou 07.84.26.60.44

* **TRESOR PUBLIC**

Une nouvelle organisation des services de la DGFIP appelée « nouveau réseau de proximité » est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2022 sur le territoire du Béarn des Gaves avec la création du Service de Gestion Comptable (SGC) Mourenx-Orthez.

Ainsi pour vos démarches, il conviendra de contacter ou de vous rendre au Centre des finances publiques, 1 rue Verlaine à ORTHEZ (05.59.69.09.52) et non plus à SAUVETERRE- DE- BEARN.

**ACCUEIL DU PUBLIC
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI DE 9H A 12H
ET SUR RENDEZ-VOUS LUNDI MARDI JEUDI 13H30-16H MERCREDI 9H-12H**

* **ELECTIONS**

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022, suivies par les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Une refonte des listes électorales doit avoir lieu début 2022, vous recevrez donc une nouvelle carte électorale peu avant la date des élections.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale peuvent le faire jusqu'au 2 mars en ligne et jusqu'au 4 mars auprès du secrétariat de mairie. Merci de vous présenter muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

* RECENSEMENT MILITAIRE

Lorsqu'un jeune atteint l'âge de 16 ans, pensez à le faire recenser à la mairie pour que lui soit délivré un certificat à présenter lors de tout concours national et pour l'obtention de son permis de conduire. Il sera également convié à la journée d'appel militaire et sera à sa majorité inscrit d'office sur la liste électorale. Pièces à joindre à la demande : livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.



* DANGERS INTERNET

Pour faire face à la multitude de mails frauduleux et cyber attaques, vous trouverez ci-dessous quelques liens pour éviter certains pièges :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>

<https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/formations/secnumacademie/>

<https://secnumacademie.gouv.fr/>

* VIVRE ENSEMBLE, INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES

Tous les soirs à la sortie de l'école des masques sont jetés au sol dans la rue. Merci aux parents de bien vouloir veiller à ce que les masques soient jetés dans une poubelle.

Certains véhicules sont stationnés hors des places de parking et gênent la circulation. Merci d'utiliser les emplacements prévus.

Des dépôts sauvages de sacs et d'encombrants sont régulièrement découverts le long des routes. Ci-contre la route de Costelongue. Pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, **le maire peut dorénavant infliger une amende allant jusqu'à 15 000 €**, en plus des sanctions pénales qui peuvent être prononcées.



Il est rappelé que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite.

* RÈGLEMENTATION GENERALE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le règlement Général sur la Protection des Données (RGPD-UE2016/679) est entré en vigueur le 25 mai 2018.

La commune de LAHONTAN gère de nombreuses données personnelles permettant de vous identifier lors de l'instruction des dossiers, soit pour répondre à des obligations légales, soit dans le cadre des services proposés à sa population.

Pour toute question relative à la politique de protection des données vous pouvez joindre directement la mairie ou notre délégué par mail : dpo@apgl64.fr

MAIRIE :

Le secrétariat est ouvert du **lundi au vendredi** sauf le **mercredi** de **14h à 17h**

Adresse mail : comlahontan@cdg-64.fr

Téléphone : **05.59.65.14.10**

Adresse : **2 rue de la Mairie 64270 LAHONTAN**

La mairie de Lahontan a un site internet depuis le 26 mars 2021. Vous y trouverez des informations utiles et l'actualité de la commune. Adresse : mairielahontan.fr

